

69 N° 2 1947

L'entretien des vocations sacerdotales dans
les établissements d'instruction

J. SAMPAIX

p. 166 - 184

<https://www.nrt.be/en/articles/lentretien-des-vocations-sacerdotales-dans-les-etablisements-d-instruction-2828>

L'ENTRETIEN DES VOCATIONS SACERDOTALES DANS LES ETABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

Ces « notes » ne veulent infirmer en rien les considérations que l'on trouve dans les ouvrages doctrinaux sur la vocation sacerdotale. Rédigées indépendamment de ces ouvrages, elles partent d'un point de vue tout pédagogique.

Ne visant pas à former un traité complet, mais à signaler les déviations et les maladresses les plus fréquentes en ce domaine, elles demanderont sans doute à être nuancées selon les différents milieux où l'on voudra les appliquer.

I. L'ESPRIT GENERAL D'UN ETABLISSEMENT D'INSTRUCTION

On ne pourrait trop souligner combien l'entretien des vocations sacerdotales dépend de l'esprit général de l'établissement.

C'est un principe admis par les éducateurs sérieux que l'action profonde et durable d'une maison d'éducation vient d'abord et surtout de la bonne marche générale, de la vie d'ensemble de la communauté. C'est une illusion de croire que la simple juxtaposition des influences particulières des différents maîtres, travaillant chacun selon ses méthodes et préférences personnelles, pourrait valoir ou remplacer l'esprit général résultant d'une action commune, coordonnée par les directives des Supérieurs et le respect du règlement.

Ce principe conserve toute sa valeur dans la question des vocations sacerdotales. Si l'esprit général laisse à désirer, les efforts particuliers des maîtres perdront une grande part de leur efficacité, quels que soient les talents déployés ; leur travail sera en ordre dispersé, leur influence personnelle sera souvent contrecarrée par des influences contraires.

1) *Esprit de foi.*

Pour caractériser ce bon esprit général qui doit animer tout l'établissement, on s'attendait peut-être à nous voir mettre en tête de notre chapitre le terme « piété ». Il n'en sera rien pourtant. Nous n'insisterons pas sur ce terme parce que, chez certains esprits, il prend facilement la signification de « exécution soignée des exercices de piété » ; nous avons préféré employer les mots « esprit de foi ».

Non pas qu'il faille apporter moins de soin à l'exécution des exercices de piété en usage dans nos établissements diocésains, ni dimi-

nuer leur nombre (ne l'augmentons pas non plus), mais il ne faut surtout pas croire que l'esprit de piété sera nécessairement et uniquement produit par ces exercices, ceux-ci en étant considérés comme la source première et naturelle.

L'esprit de piété doit monter et comme fleurir d'un grand esprit de foi, les exercices en étant moins la source que l'entretien, l'accompagnement et l'épanouissement. Il est un peu paradoxal, et pourtant vrai, de dire que l'esprit de piété doit déjà précéder en quelque sorte les exercices eux-mêmes. La prière formulée n'est pas le fondement de l'édifice spirituel, elle en est plutôt le couronnement ; le fondement, c'est la foi.

Les maîtres se trompent donc lourdement s'ils pensent avoir fait tout leur devoir en assurant l'exécution pieuse de ces exercices, oubliant de ranimer sans cesse l'esprit de foi. Les exercices peuvent continuer à se dérouler et l'esprit de piété diminuer insensiblement, laissant ces exercices eux-mêmes comme vidés de leur propre substance ; ceux-ci peuvent passer, pendant des années, à côté de la vie personnelle des élèves sans plus y pénétrer ; leur régularité deviendra monotonie ; ils seront fades et sans saveur si les maîtres oublient leur continue mission d'animateurs, d'excitateurs religieux, qui doivent sans cesse remontrer à la jeunesse la beauté et la force de la foi chrétienne.

Il faudra donc multiplier les excitations à l'esprit de foi, excitations qui seront elles-mêmes adaptées à la psychologie des jeunes gens, vigoureuses et viriles, faites avec une sorte de bravoure, c'est-à-dire une conviction qui s'impose par sa fermeté et son ardeur.

Ainsi seront combattues ces langueurs physiques et morales, fréquentes chez le jeune homme dont l'organisme est affaibli par la croissance rapide ; une habitude d'énergie dans la prière lui sera inculquée, habitude dont il a un particulier besoin, lui qui veut sans cesse « sentir » sa piété. On lui rappellera souvent que celle-ci constitue un devoir pénible auquel seuls un grand esprit de foi et un grand courage permettront de rester fidèle.

La foi est la vertu qui a le plus d'affinité psychologique avec l'âme des jeunes gens parce que, de sa nature, elle inclut la jeunesse et la force, qualités qu'ils leur plaisent le plus.

Les exercices de piété seront faits avec allant, sans précipitation sans doute, mais surtout sans lenteur ni fadeur ; on ne multipliera pas les petites dévotions ; le jeune homme est agacé lorsqu'il remarque qu'on veut « mettre de la piété » partout et que, à tout propos et parfois hors de propos, on cherche des occasions de ramener des considérations dévotes.

Les grands offices religieux seront beaux, le prêtre et les officiants feront leurs gestes liturgiques avec grande foi. Le spectacle de ces gestes exécutés avec foi et dignité, franchement et sans rien

de guindé, sans lenteur et sans minutie, sans la peur scrupuleuse d'oublier un détail, ce spectacle a joué un grand rôle dans l'histoire de beaucoup de vocations ; il est l'expression imagée de ce qu'il y a de plus essentiel à la carrière sacerdotale, c'est-à-dire former et diriger la prière vers le Ciel.

Que l'usage du missel devienne pour le jeune homme une habitude dont il ne peut plus se passer.

Sans diminuer l'importance primordiale du caractère « maternel » dans la dévotion à la Sainte Vierge, il est souhaitable de souligner devant nos étudiants la noblesse, la distinction suprême, le courage moral de Celle qui « se tenait debout au pied de la Croix ». Nous avons souvent constaté combien les jeunes gens étaient ravis de découvrir tant de force d'âme chez Celle dont la dévotion évoque d'abord les sentiments de douceur et de tendresse.

Pour donner aux sermons la fraîcheur et l'originalité que les jeunes gens aiment, on recourra le plus souvent possible au texte même de l'Évangile. Remis dans son cadre par les découvertes de l'exégèse moderne, il captivera toujours par cette jeunesse perpétuelle qui est son secret.

2) Travail.

L'esprit de travail doit être considéré comme une atmosphère, une hygiène générale absolument indispensable ; c'est lui qui, avec le jeu obligatoire en récréation, doit tuer dans la racine la plupart des difficultés propres à la vie de communauté ; sans ces deux facteurs, tous les moyens employés ne seront que des remèdes de fortune.

Il ne faut pas craindre de mépriser (en privé) une prétendue vocation sacerdotale chez un élève qui fait trop peu d'efforts pour vaincre sa paresse. Il est fort regrettable que l'entrée en philosophie soit parfois considérée par les élèves comme une « vocation au rabais », inférieure aux études universitaires, sorte de voie de garage pour ceux qui sont incapables de continuer la marche en avant. Cet état d'esprit est susceptible d'étioier les plus nobles aspirations chez des âmes d'élite.

Dès lors, on ne cessera de rappeler aux rhétoriciens qui se destinent à la philosophie le grave devoir de faire tous leurs efforts pour obtenir leur diplôme d'humanités avec homologation officielle ; ce diplôme leur donnera plus tard la possibilité de rendre de plus grands services au diocèse (par des études universitaires subséquentes). Il faudra agir de telle sorte que les rhétoriciens futurs philosophes se fassent un vrai point d'honneur de posséder ce diplôme ; ils craindront tout soupçon d'être moins généreux dans leur travail, moins exigeants dans leurs résultats « parce qu'ils vont en philosophie » ; sera jugé avec grande sévérité l'aspirant philosophe qui mériterait réellement un tel reproche.

La vocation sacerdotale doit conserver autant que possible son prestige intellectuel ; c'est le vœu traditionnel de l'Eglise. A ce sujet, il sera bon de parler de temps en temps aux élèves de telle ou telle personnalité ecclésiastique du diocèse ou d'ailleurs, remarquable par sa grande science et ses distinctions reçues dans le monde scientifique. On ne manquera pas de leur parler souvent avec fierté et enthousiasme de notre Université catholique de Louvain.

3) *Joie et bonne volonté.*

Non moins indispensable est la joie, joie vigoureuse de toute la communauté et ce serait une grave erreur de croire que, pour l'obtenir, il faille détendre la rigueur de la discipline. Cette joie suppose au contraire une discipline forte et énergique, inoculant à la communauté cette vigueur tonique qui révèle la bonne santé spirituelle. L'élève indiscipliné est grincheux, taquin, souvent mécontent, il n'a pas de joie profonde.

Mais ne croyons pas qu'une fois obtenue l'application vigoureuse du règlement, notre devoir soit terminé. De sa nature, le règlement est souvent opposé au plaisir, à la joie immédiate ; aussi, de même qu'il faut soutenir le cœur d'un malade auquel on applique un remède à réaction forte, il faut soutenir le cœur de la communauté soumise à un règlement sévère ; il faut sans cesse exciter sa joie, sa bonne volonté, son entrain.

Que le directeur de l'établissement ne pense pas que ce rôle incombe uniquement aux professeurs et non à lui-même, comme indigne de son rang. Au contraire, ce rôle, il doit l'assumer franchement ; il ne craindra pas d'émailler ses allocutions de traits joyeux, « pour faire rire » ; incarnant en tant que directeur l'esprit général de la maison, il doit donner à la joie une présence officielle. Il s'en souviendra d'autant plus que, souvent, il sera forcé de tenir le rôle de « rabat-joie », de « vieux grincheux » (par exemple, aux distributions de mauvaises notes, suppressions de faveurs, renvois d'élèves, etc.). L'antipathie qui, en ces circonstances, émane forcément de sa personne, doit trouver ailleurs une compensation. Un prêtre maussade et triste ne relève jamais aux yeux des jeunes gens le prestige de la vocation sacerdotale.

Il va sans dire que ce rôle d'animateur de la joie et de la bonne humeur incombe surtout aux professeurs dans leur contact journalier avec leurs élèves en classe et en dehors des heures de cours ; ce contact est essentiel à l'éducation. Mais il suppose que le bon ordre général et l'application du règlement seront assurés par le corps des surveillants, il suppose que ceux-ci acceptent courageusement cette fonction ingrate. Ce rôle des professeurs et ce rôle des surveillants sont complémentaires, essentiels tous les deux, car l'idéal d'une éducation consiste dans une juste proportion et un équilibre des

exercices communs et généraux (dont l'exécution est assurée surtout par les surveillants) et des interventions spéciales faites par le professeur sur sa classe ou sur des élèves pris en particulier.

Cette joie vigoureuse, faite de bonne volonté et d'acceptation généreuse de la vie de l'établissement, non seulement sera demandée, mais sera comme imposée, en ce sens qu'elle sera sans cesse présentée comme un réel devoir ; aux élèves qui rechigneraient à ces appels à la joie, très vite on montrera de la sévérité, sévérité qui ira jusqu'à la menace du renvoi pour les « mauvais esprits ». Trop souvent, on considère que les fautes « de sexto » sont les plus fréquents et les plus graves motifs de renvoi. Les motifs tirés du « mauvais esprit », sorte de libéralisme de Collège, seront jugés avec une égale sévérité. S'il n'y a pas de « gros fait » justifiant un renvoi immédiat, mais un grand nombre de petits détails qui établissent l'existence du « mauvais esprit » et sa nuisance sur les autres élèves, on profitera du prochain congé pour interdire la rentrée dans l'établissement à l'élève délinquant ; on le fera toujours lorsque la dignité ou le désintéressement de la carrière sacerdotale aura été suspecté ou tourné en ridicule.

Mais ces appels exigeants à la joie supposent que, de son côté, la direction de l'établissement fait tout son possible pour supprimer les défauts d'organisation ou de confort, causes de justes critiques. Si ces défauts ne peuvent être supprimés immédiatement, il faut les avouer franchement à la communauté, montrer les motifs actuels pour lesquels ils ne peuvent être écartés ou les efforts faits pour qu'ils le soient ; mais n'essayons pas de les dissimuler et d'exiger la soumission aveugle par voie d'autorité ; petit jeu qui ne guérirait rien, au contraire.

Les critiques sur la nourriture seront toujours reçues avec attention ; car la nourriture doit être franchement bonne (c'est un réel droit des élèves), et abondante, avec de temps à autre quelques « extras » adaptés au goût des enfants (crème, pâtisserie, chocolat, oranges). Le directeur ne craindra pas de descendre au réfectoire pour se rendre compte par lui-même, devant les élèves, de la qualité et de la présentation des mets.

Il est fort à conseiller de suivre à ce sujet un usage en vigueur à l'armée : deux élèves seront désignés comme délégués de la communauté et chargés de signaler à la direction les fléchissements momentanés dans le régime alimentaire, ainsi que les mets préférés ou les mets peu goûtés par l'ensemble des élèves ; c'est perdre sa peine et maintenir une cause constante de mauvais esprit que de s'entêter à servir aux élèves un mets que l'ensemble n'aime pas (certains poissons). La présence de ces délégués permettra de réprimer vivement les critiques isolées émanant d'enfants gâtés ou difficiles ; si

ces critiques persistent, ne pas craindre de proposer le départ immédiat de l'établissement.

On évitera tout ce qui peut « agacer », « faire enrager » inutilement les élèves (exercices et passages trop lents, attentes injustifiées, punitions mesquines) ; on expliquera franchement les raisons de tel point du règlement ou de l'horaire, qui peut sembler artificiel. On n'oubliera jamais que l'internat n'est pas un mode idéal d'éducation ; il est malgré tout un milieu artificiel, où l'enfant doit se plier à des exigences, rendues nécessaires par la vie en communauté, mais qui n'en compriment pas moins, uniquement pour des raisons de bon ordre général, l'originalité et la spontanéité particulière. On conçoit dès lors que ces exigences doivent être réduites au minimum et orientées autant que possible dans un sens éducatif.

En tout cas, si un élève (à plus forte raison plusieurs) quitte sa maison d'éducation, en en détestant le régime, sincèrement et de façon durable, la direction doit considérer la chose avec gravité ; car, ou bien cet élève était réellement un « mauvais esprit » et il aurait dû être éliminé, ou bien il n'était pas « mauvais esprit » et il faut conclure que le régime de la maison a de réelles lacunes.

De ce qui précède, une conclusion s'impose, confirmée par l'expérience : la grande majorité des maîtres d'un établissement d'éducation doivent être jeunes ; en règle générale, ils ne devraient pas dépasser 50 ans, exception faite pour ceux dont le caractère est resté très jeune. Si quelques maîtres sont plus âgés, ce ne sont pas eux qui peuvent et doivent créer l'atmosphère générale de joie et d'entrain.

Un établissement d'éducation est comme une paroisse dont tous les fidèles seraient des jeunes gens. C'est dans un milieu jeune que l'enfant doit être éduqué. L'éducation d'enfants nés de parents déjà âgés souffre souvent d'un manque de jeunesse.

II. L'ENTRETIEN DES VOCATIONS SACERDOTALES

Il importe qu'une saine théologie inspire le travail de l'entretien des vocations sacerdotales, afin d'éviter les étroitesse et les maladresses fréquentes en ce domaine.

A. DOCTRINE

L'éducation d'un enfant est un acte d'un drame spirituel qui nous dépasse, le drame de sa destinée éternelle ; dans ce drame, nous, ses éducateurs, nous ne sommes pas les acteurs principaux.

« L'éducation d'un enfant, dit le P. Charmot, est une victoire des anges contre les démons. Son salut est l'enjeu d'une lutte tragique

entre les bons esprits et les mauvais esprits. Que venons-nous faire dans ce combat spirituel? Quel est notre rôle?» (1)

La vérité de ces pensées ne s'impose-t-elle pas plus encore dans le problème de la vocation sacerdotale? Un combat invisible ne se livre-t-il pas autour de l'aspirant au sacerdoce? L'enjeu n'est-il pas plus précieux encore pour l'une comme pour l'autre partie? Ce combat se déroule à des profondeurs insoupçonnées, comme dans un abîme sur les bords duquel nous sommes forcés de rester (2). La vocation monte comme une plante de ces profondeurs invisibles si bien que, lorsque nous la voyons apparaître, souvent elle est déjà comme un organisme vivant dont la constitution suppose un long et mystérieux travail d'élaboration préliminaire; après ce travail, notre activité naturelle n'a plus qu'un rôle secondaire.

N'allons pas conclure, de ce qui précède, qu'il n'y a rien à faire pour favoriser les vocations, qu'il n'y a qu'à les laisser monter comme elles viennent, nous bornant à en écarter les obstacles! Cette conclusion serait bien hâtive, mais il reste que le travail d'élaboration d'une vocation sérieuse est souvent trop profond pour être perçu par nous, il est souvent inconscient à l'enfant lui-même qui n'y joue qu'une partie du jeu: « Non vos me elegistis ». Bien tard dans la vie, nous, prêtres, nous comprenons que, dans l'affaire de notre propre vocation, nous avons été plus conduits que conducteurs de nous-mêmes.

Dès lors, ne l'oublions jamais, la vocation sérieuse est un engagement tellement profond, impliquant à un tel point la personnalité et le destin éternel d'une âme, qu'il serait puéril, dangereux, peu honnête et peu respectueux, de vouloir la provoquer par des « petits moyens »; ceux-ci ne révéleraient pas chez leur auteur une conscience suffisamment grande du respect dû à la destinée éternelle de chaque homme.

Gardons-nous du moindre geste, de la moindre parole qui aurait l'air de « se mettre à genoux » devant l'élève pour qu'il « veuille bien » se décider à une vocation sacerdotale. Sans mépris ni hauteur, mais avec fierté et bravoure devant les tribulations de l'Eglise, ayons la foi et une joie profonde de notre propre vocation, ne rabaissons pas sa dignité et sa grandeur en ayant l'air de quémander le consentement de l'élève. La vocation sacerdotale est une grâce insigne, un honneur que l'on espère et que l'on désire et non une condition diminuée à

(1) F. Charmot, S. J., *La pédagogie des Jésuites*, p. 412.

(2) *Loc. cit.*, p. 411: « L'âme d'un enfant échappe au pouvoir de l'éducateur le plus habile. Elle renferme en elle-même et dans sa destinée de tels mystères qu'il serait insensé de croire qu'on peut l'élever comme on veut et selon des lois scientifiques. Partout dans sa nature, dans le fond inconscient de son âme, dans les événements qui formeront la trame de sa vie, sont dissimulées des forces inconnues ».

laquelle on se résigne et que l'on accepte pour faire plaisir à un homme de la terre, si grand soit-il.

Lorsque nous parlons aux jeunes gens du besoin de prêtres, du manque de vocations sacerdotales, évitons une sorte d'anxiété pessimiste assez fréquente. Ne serait-ce pas encore un peu « se mettre à genoux » devant eux et les supplier de venir comme à la rescousse d'une défaite ou du moins d'une victoire compromise? Point de vue peu exaltant et partiellement faux car, malgré tous les échecs transitoires, c'est la victoire qui sera finale ; la gloire intime de Dieu ne sortira en rien diminuée de l'aventure du monde et n'est-ce pas ce fait qui doit toujours maintenir intacte la sérénité profonde d'un cœur chrétien?

Les Supérieurs, tout particulièrement, éviteront cette anxiété : ils n'oublieront jamais que leurs pensées et leurs paroles pourront être reprises par des inférieurs qui les accentueront encore, en exagéreront le ton par des additions de qualité douteuse au point de vue théologique ; il pourra se créer (comme dans certains ordres religieux) une sorte de panique de la vocation, un vent de défaite qui fera beaucoup de mal ; il suscitera une recherche inquiète et fébrile des vocations par de « petits moyens » fort discutables.

C'est dans une doctrine théologique large et tranquille qu'il faut intégrer nos appels au zèle apostolique. Avec bravoure, sachons regarder bien en face les échecs de l'Eglise ; invitons le jeune homme dévoué à travailler pour elle « sicut servus », comme l'esclave qui ne connaît pas les profits et les pertes de son maître, qui ne s'en trouble pas, mais travaille sans plus, avec acharnement, parce qu'il l'aime. La générosité et le dévouement forment le climat général où éclosent les vocations solides. Sont-elles réellement bienfaisantes ces pensées émises par certains prédicateurs : « Mon ami, ce jeune homme qui vient de refuser la grâce de la vocation s'est peut-être privé de milliers d'autres grâces, il va se damner peut-être ». Avons-nous le droit de faire de telles prédictions? n'entrons-nous pas dans un domaine qui nous est inconnu et impénétrable, celui de la destinée individuelle? Ces prédictions ne risquent-elles pas d'apparaître comme une sorte de spéculation sur la peur, spéculation sans dignité et d'une efficacité douteuse?

Objection.

Cette doctrine de sérénité ne conduit-elle pas à une sorte de quiétisme? Ne va-t-elle pas contre l'expérience? N'y a-t-il pas dans l'histoire de tant de vocations sacerdotales tel petit fait bien humain qui semble avoir eu une influence décisive? Des démarches particulières ne s'imposent-elles pas pour susciter des vocations? Car enfin, Dieu sauve les hommes par les hommes!

Réponse : En plus du climat surnaturel qu'il faut créer autour de

l'enfant, il est certain que des démarches particulières sont nécessaires, mais il faut considérer ces démarches plutôt comme des circonstances occasionnelles, voulues par Dieu, oui, mais seulement comme adjuvants de la grâce.

On dira souvent : « Sans la rencontre de tel prêtre à tel moment, cette vie aurait été orientée autrement, même pour l'éternité ». On citera d'excellentes vocations, qui semblent avoir eu pour point de départ conscient des coïncidences apparemment fortuites.

Nous ne nions pas ces faits ; ces coïncidences fortuites peuvent être, elles aussi, providentielles. Mais faire dépendre uniquement toute l'orientation d'une vie et même toute sa valeur spirituelle, de telle rencontre (exemple : une coïncidence d'horaires qui nous a amenés sur le passage de tel prêtre), cela cadre-t-il avec l'idée de la Providence *continue* de Dieu sur nous ? Cette rencontre manquée, la marche de la grâce en aurait-elle été arrêtée irrémédiablement ? Il faut prendre garde en tout cas que de telles considérations n'amènent certains jeunes gens à penser que toute une vie peut dépendre d'une sorte de chance ou de malchance hasardeuse. C'est de la grâce travaillant lentement, longuement et à de nombreuses reprises, que dépend l'orientation foncière d'une âme, et non d'une rencontre toute accidentelle.

Cette doctrine est plus pratique qu'il ne semble à première vue : elle mettra dans notre âme une confiance fondamentale indispensable dans le travail de l'entretien des vocations sacerdotales ; elle nous libérera d'une anxiété fébrile donnant si facilement à nos démarches une insistance inopportune, voire indiscrete, qui met toujours le jeune homme en défiance ; elle nous libérera de cette inquiétude défaitiste qui pousse tant de « recruteurs » à recourir à des « petits moyens », petits moyens manquant de cette franchise, de cette audace aussi qui seules charment un jeune homme. Travaillons comme si le succès dépendait de nos seuls efforts, mais avec toujours cette « pensée derrière la tête », que la grande ouvrière est la grâce de Dieu — et Dieu détermine, quand il veut, les moments de ses victoires.

B. PRATIQUE

1. Souvenons-nous toujours qu'une allocution faite en public, à toute la communauté, sur la vocation sacerdotale comporte des risques qui imposent une grande prudence et une grande réserve ; ces risques seront particulièrement graves si nous invitons plus ou moins directement le jeune homme à choisir la carrière sacerdotale. Car souvent, on créera un esprit de méfiance, de réticence, on ne parviendra pas à élever l'auditoire à un point de vue suffisamment haut qui rendrait l'invitation efficace. **L'orateur-prêtre est-il antipathique à quelques auditeurs pour l'un ou l'autre motif, l'effet sera manqué, un « mau-**

vais esprit » pourra naître. L'invitation faite par un laïc serait parfois plus fructueuse.

Quand l'occasion s'en présente naturellement au cours d'un exposé (ne pas chercher l'occasion à tout bout de champ), on pourra utilement souligner en public la beauté naturelle humaine, puis la beauté surnaturelle de belles figures de prêtres (saint Curé d'Ars, cardinal Mercier, Pie X, un prêtre de la région qui vient de mourir) ; ne pas craindre de bien souligner les traits naturels, sans voiler ceux qui pourraient être rudes. Il faudrait que dans nos établissements diocésains soient faites sur le clergé séculier des conférences équivalentes à celles qui ont été si souvent faites sur les missionnaires ; mais il y faudrait mettre encore beaucoup de discrétion ; avoir comme but de montrer la beauté et la grandeur du travail de l'Eglise (ex. *Le Christ dans la Banlieue* du P. Lhande. Conférence sur le rôle des prêtres dans les camps de concentration, etc.).

2. En privé, le directeur de conscience pourra, s'il remarque chez le jeune homme des dispositions heureuses, soumettre à son attention la vocation sacerdotale, mais il le fera avec discrétion, sans insister si le jeune homme n'y a pas d'inclination ; il ne reviendra pas continuellement sur ce sujet.

Si le jeune homme exprime spontanément son désir d'être prêtre, le directeur de conscience parlera alors amplement de la vocation sacerdotale, ne se bornant pas à montrer les sacrifices et les vertus qu'elle exige, mais exaltant sa beauté et sa grandeur bien dignes de susciter l'enthousiasme ; il l'encouragera franchement si des signes sérieux de vocation apparaissent, il l'aidera, lui témoignera un intérêt spécial (par exemple en lui prêtant des livres).

3. On ne saurait trop souligner l'importance du contact avec les prêtres du clergé paroissial. Le curé de la paroisse reste trop souvent le surveillant, le contrôleur de la régularité dans l'assistance aux offices, il n'est pas toujours suffisamment l'ami, le père aimant du futur prêtre. Il suivra, aidera au besoin le jeune homme dans ses études, lui accordera une direction spirituelle plus soignée. Il ne manquera pas de l'engager très tôt dans les œuvres paroissiales, même dans le service de l'église (sacristain, chantre, etc.).

Le presbytère doit être une maison accueillante ; c'est un fait que trop de nos futurs prêtres sont comme isolés, laissés à eux-mêmes pendant les vacances. Se retirant instinctivement de diverses compagnies (à cause de leur idéal sacerdotal), ils doivent trouver chez le prêtre la société affable qui leur est nécessaire ; le curé ne se contentera pas de les accueillir aimablement quand ils se présentent, il les invitera, les aidera à vaincre cette timidité qui retient le jeune homme (plus souvent qu'on ne pense) loin du presbytère.

Si, pour une raison quelconque, le curé est en désaccord, en « froid »

avec la famille du futur prêtre, il doit veiller à ce qu'aucun ressentiment ne déborde sur celui-ci ; malgré tout, celui-ci doit conserver une place de choix dans la famille spirituelle que forme la paroisse.

Jadis, c'étaient souvent les curés de paroisse qui repéraient et formaient eux-mêmes les futurs prêtres. Si le concile de Trente a institué les séminaires, c'est pour assurer une formation plus régulière et plus profonde du clergé ; mais ce n'est pas pour cela que le contact avec le clergé paroissial cesse d'être un facteur important dans cette formation.

4. Dans les internats, il n'est pas souhaitable (l'expérience le montre) que la vocation sacerdotale d'un jeune homme soit connue longtemps à l'avance par ses condisciples et surtout qu'on lui donne une sorte de semi-notoriété publique. En effet, lorsque l'aspirant « curé » aura commis une infraction disciplinaire ou même une faute plus grave, il sera facilement l'objet de railleries narquoises qui, elles, seront génératrices de mauvais esprit. Dans les disputes ou chocs de caractère survenant entre l'aspirant au sacerdoce et ses condisciples, l'antipathie de ceux-ci pour la personne de leur adversaire risque de se transformer en hostilité pour la vocation elle-même. La moindre faveur faite au futur prêtre sera vite considérée comme une préférence injuste, « parce qu'il se fait prêtre » dira-t-on. D'ailleurs, toute faveur de ce genre n'est pas à conseiller ; elle diminuera souvent la générosité de celui qui l'a reçue. Il arrive que la « vocation » est pour certains comme une sorte de consécration officielle du titre de « bon élève », consécration qui deviendra elle-même un prétexte à être moins rigoureusement fidèle aux devoirs communs.

On est parfois bien déçu par les vocations que l'on proclame très tôt parce qu'elles sont comme naturelles et normales dans la famille (tel oncle est déjà prêtre...).

5. Rien ne laissera jamais l'impression que l'on veut « ficeler », « embobiner l'élève », l'enjoler en le cajolant, l'engager et le compromettre bien vite, avant qu'il puisse se rendre compte de la réalité de la vie (3). Sans doute, il serait faux de dire que, pour bien choisir, en pleine connaissance de cause, l'enfant devrait avoir fait l'expé-

(3) Faut-il encourager les pratiques suivantes : donner au jeune garçon des ornements sacerdotaux en miniature pour « jouer à la messe », l'habiller en petit prêtre pour éveiller l'idée de la vocation sacerdotale ? Certains voient dans ces pratiques le risque d'un moindre respect pour la messe ou l'habit religieux. Nous pensons qu'une autre remarque est plus opportune. Si ces pratiques ont lieu au sein de la famille, elles peuvent être bienfaisantes ; mais si elles ont lieu en dehors de la famille, il faut toujours craindre, pensons-nous, qu'elles n'éveillent un soupçon de vouloir « accrocher », « enjoler » vers la vocation sacerdotale. Ce soupçon peut déjà naître chez l'enfant, mais il peut surtout naître (et très nuisible) plus tard chez le jeune homme au souvenir de ces pratiques dont fut marquée son enfance. D'ailleurs, tout le problème de la vocation gagne à être traité dans une atmosphère de franchise et de courage, et pas dans une atmosphère de puérilité et de mièvrerie à la guimauve, qui plaît de moins en moins à nos garçons modernes.

rience personnelle et directe du monde. (Pourrait-il encore vraiment choisir alors?) Les traditions de l'Eglise demandent au contraire que l'enfant soit préservé des influences corruptrices ; c'est là une conséquence de la perversion du monde et de la faiblesse de la volonté, souvent bien fragile encore chez l'enfant.

Mais ces traditions ne peuvent pas légitimer une sorte de duplicité vis-à-vis de l'enfant, duplicité qui consisterait à lui donner une idée fausse de la vocation et du monde : *de la vocation*, en essayant de séduire par des « à côté » de la vie sacerdotale ou religieuse (photographie de belle plaine de football dans les juvénats ; exemption de certains soucis matériels pour le prêtre ; respect et considération qui l'entourera dans notre société encore chrétienne, etc.), en ne montrant pas franchement les sacrifices qui s'imposent et s'imposeront ; *du monde*, en le dépeignant plus pervers et plus malheureux qu'il n'est, en niant les réels attraits et la part de joies de la vie mondaine, en dépréciant les grandeurs et les beautés de la vie de mariage.

Le but des mesures de préservation dont nous entourons l'enfant est de fortifier sa volonté, de la mettre en état de faire « humaine-ment » l'acte courageux de tout homme qui, se trouvant en face de plaisirs défendus, frelatés, mais réels, ou en face de joies légitimes, en certaines conditions, y renonce pour des motifs supérieurs. Nous pouvons donc et nous devons faire progressivement la libre lumière autour de l'enfant, dans la mesure où il devient capable de la recevoir, nous ne pouvons jamais user à son égard de petits moyens qui, sous couleur de piété ou de prosélytisme religieux, équivaudraient à une tromperie ou à une illusion.

Il ne faut pas craindre de considérer l'atmosphère de « serre chaude » d'un séminaire comme un moindre mal, nécessité sans doute par la perversion du monde et la faiblesse de la volonté humaine, mais moindre mal quand même et qui a sa rançon. Il faut sans cesse s'en souvenir, non pour combattre son institution que l'Eglise a consacrée, mais pour diminuer, dans la mesure prudente du possible, les inconvénients inhérents à son existence même. Dans la mesure où un séminaire cesse d'être humain, il manque son but.

6. Exerce une influence fâcheuse sur le jeune homme tout ce qui est « manières artificiellement cléricales » (ou religieuses, le problème est le même pour les religieux et religieuses), surtout si ces manières sont accompagnées d'étroitesse d'esprit (minuties, scrupules, esprit petit bourgeois).

Sans doute, il faut reconnaître la nécessité d'un certain code de manières et convenances cléricales, mais n'oublions pas que ce code lui aussi est un « moindre mal », nécessité surtout par la perversion du monde, moindre mal qui a, lui aussi, sa rançon et ses inconvénients. La rançon la plus grave (et elle apparaît aujourd'hui, parti-

culièrement pour nos religieuses non cloîtrées), c'est de faire perdre facilement le contact avec la vie sociale, de reléguer le clergé (ou l'ordre religieux) à l'état de « corps étranger » dans l'organisme de la société.

Ces inconvénients, on les augmentera chaque fois que, sans nécessité absolue, on accentuera l'élément artificiel de ces manières. A celles-ci, il faut donc appliquer l'adage « odiosa restringenda ».

Il est triste mais exact de dire que les caractères scrupuleux et tâtilons sont particulièrement inopportuns chez les éducateurs (funeste sur les jeunes gens, une surveillance sans cesse aux abois, peureuse à la rencontre de la jeune fille) (*). Il importe avant tout de rester humain, car le jeune homme ne supporte pas de voir la physionomie humaine de ses éducateurs disparaître ou être déformée sous des manières artificiellement cléricales ; il soupçonne alors une sorte de mutilation, un énervement de la personnalité réduite à l'anonyme. N'a-t-il pas raison ? Il faut éduquer le jeune homme en restant homme, avec une « bonne rondeur humaine ». L'Eglise n'a-t-elle pas condamné au cours des âges tous ceux qui ont voulu diminuer la « saine humanité » du Christ, notre modèle ?

Le type du prêtre « recruteur » de vocations comporte des inconvénients. Sans doute, il arrive souvent qu'un maître (à cause de son esprit surnaturel) compte parmi ses pénitents la plupart des « vocations » d'un établissement et devient par le fait même, indépendamment de sa volonté, comme le recruteur officiel. Il ne pourra rien

(4) Quand est signalée dans la communauté une affaire de « mauvaises conversations ou d'actes immoraux de sexto », ne pas faire de « drame », ni de « mystère en coulisse » ; pas d'air dévotieux scandalisé. Que, tout d'abord, le chef de l'établissement ne bouge pas, ne s'agite pas ; ce n'est pas à lui à commencer ni à mener l'enquête. Que le préfet de discipline recueille immédiatement, sans éclat, avec discrétion et doigté, les menus détails de l'affaire. Une fois l'enquête terminée ou suffisamment poussée, l'affaire sera remise au directeur de l'établissement qui (avec le Conseil de discipline) procédera au renvoi si c'est nécessaire. Si les circonstances l'exigent impérieusement (ce qui sera très rare), il en parlera à la communauté en termes généraux (sans détails précis), sans colère, mais brièvement, avec une forte « honnêteté d'homme », avec un certain mépris pour la laideur morale de l'acte, qui ne mérite pas qu'on s'y attarde, « qu'on fasse tant d'affaire avec ça ». Puis on passera immédiatement à autre chose, on provoquera même un événement qui, en attirant l'attention de la communauté, la détournera de « cette affaire qui vient d'arriver » (on donnera une petite séance récréative, on invitera un conférencier, etc.), surtout si l'affaire a eu quelque retentissement. Ajoutons que l'enquête doit être menée par un seul (le préfet de discipline), qu'il procède seul à l'interrogatoire. Il ne faut pas vouloir obtenir le dernier détail si l'on en connaît suffisamment pour mesurer exactement la gravité de l'affaire.

Au sujet des fréquentations précoces de certains grands élèves avec une jeune fille, badinage, flirt léger, qui, sans être gravement coupables et sans mériter un renvoi, doivent cependant être arrêtées, un avertissement fait en toute franchise par un professeur laïc marié sera parfois beaucoup plus opportun et plus fructueux que le même avertissement fait par un prêtre.

Ne jamais parler en public des « amitiés particulières » ; les combattre fermement sans en avoir l'air, en faisant respecter la règle de « classe par classe » et du jeu en récréation.

contre ce fait. Il reste cependant qu'il serait préférable que tous les maîtres (ou la plupart) aient « des vocations » parmi leurs pénitents ; une plus grande discrétion en résulterait. De plus, c'est un fait que ce « recruteur » ou ses pénitents font parfois l'objet de réflexions narquoises, génératrices de mauvais esprit : Oh ! un tel va chez l'abbé un tel, il est « embobiné ».

7. L'attribution des « Subsidés pour vocations » pose, au point de vue pédagogique, un problème un peu délicat.

Parmi les œuvres chargées d'aider financièrement les étudiants d'humanités aspirant au sacerdoce, il en est dont le règlement exige que, chaque année, un formulaire soit rempli et envoyé à la Direction, formulaire notant entre autres les « espoirs de vocation ».

Il importe donc de redemander à l'élève chaque année si son désir du sacerdoce persiste : les subsides, en effet, ne peuvent être détournés de l'intention des donateurs, en étant maintenus à des élèves chez qui le désir du sacerdoce aurait disparu. D'ailleurs, cette demande de voir leur désir confirmé rappellera aux élèves le respect dû à ces subsides, provenant de la générosité des fidèles et destinés par eux à un usage si élevé ; elle leur rappellera aussi cette honnêteté foncière que doit posséder tout jeune homme chrétien, particulièrement tout aspirant au sacerdoce.

Mais la situation sera quelque peu délicate si un élève déclare que son désir d'être prêtre a disparu ; car alors, non seulement, il faut éviter avec le plus grand soin jusqu'à l'ombre d'un dépit ou d'un ressentiment quelconque, mais il faut encore que le retrait éventuel des subsides ne paraisse pas une pression odieuse pour maintenir de force l'élève dans son désir ; aussi offrons-lui de l'aider à payer une part de ses frais d'études au moyen d'autres subsides (bourses d'études, Caisse de l'Association des anciens élèves, etc.). Pour libérer complètement la conscience de l'enfant (surtout s'il exprime quelque scrupule à ce sujet), on lui rappellera qu'il n'est pas tenu à restituer les subsides déjà reçus, mais qu'il peut se créer à lui-même un devoir d'honneur de faire un don à l'Œuvre qui l'a aidé, devoir qu'il remplira plus tard, quand il aura obtenu un emploi lui permettant de gagner sa vie.

Par contre, on sera particulièrement sévère pour apprécier la vocation d'un élève, chez qui il y aurait non seulement une réelle exploitation malhonnête de ces « Œuvres de vocations », mais aussi trop peu de respect des subsides qu'elles accordent, une certaine désinvolture à croire que ceux-ci lui sont naturellement et nécessairement dus. A ce sujet, il peut se glisser chez certains élèves (et chez certaines familles peu « gênées » et peu délicates) une forme de cléricalisme de très mauvais aloi. Une vocation éclos dans de telles conditions sera toujours suspecte ; elle donnera souvent bien des déceptions.

8. Les caractères fermés donnent rarement des vocations ; de même les caractères indécis. On surveillera surtout ceux qui contiennent comme une petite faille dans le jugement pratique ; de même ceux où apparaissent des déséquilibres de l'émotivité, déséquilibres que l'on a peine à qualifier mais qui inspirent un sentiment d'insécurité devant l'éventualité, toujours possible chez eux, de réactions étranges ou démesurées ; c'est avec une extrême prudence qu'il faudra encourager une vocation apparaissant chez de tels caractères.

Une atmosphère familiale d'égoïsme, de mollesse, tarit souvent tout espoir de vocation. L'incrédulité et le manque de foi ou de délicatesse chez la mère laissent des traces ineffaçables dans l'âme d'un enfant.

9. C'est un fait que beaucoup de vocations sont conçues par les jeunes gens dans un désir de rajeunir et de revivifier la vie chrétienne autour d'eux ; ils veulent faire plus et mieux que ceux qui les ont précédés ; il y a chez eux des réformateurs en herbe.

Sans doute, saisissent-ils la plupart des problèmes d'apostolat d'une manière simpliste, n'en découvrant pas tous les aspects ; leurs idées auront besoin d'être mûries ; de cela, l'expérience de la vie et leurs années de formation ecclésiastique se chargeront. Mais il serait maladroit de mépriser et plus encore de ridiculiser ce mouvement de rajeunissement qui est en eux ; on risquerait fort de briser l'élan même de leur vocation. D'ailleurs, ce mouvement de rajeunissement continu est nécessaire et essentiel à l'Eglise. Si les jeunes gens ne voient pas encore toutes les nuances des problèmes d'apostolat, les vieillards ne les voient plus toutes non plus ; l'apport des uns et l'apport des autres, de nature différente, sont tous deux également nécessaires à l'Eglise. L'expérience montre que ce sont toujours les innovations des jeunes gens qui, après du temps et des modifications de détail, finissent par s'imposer en grande partie, tandis que beaucoup de formules stéréotypées et figées, auxquelles s'accrochent les vieillards, sont emportées par le courant même de la vie.

En tout cas, les vocations sacerdotales éclosent nombreuses au spectacle de ces essais de rajeunissement de l'Eglise, de son adaptation aux conditions nouvelles de la vie ; mettre sans cesse ce spectacle devant les yeux des jeunes gens (par des conférences, livres, etc.) sera toujours un moyen de recrutement fructueux et parfaitement loyal.

Il faut peu estimer la « vocation bourgeoise », non seulement chez le jeune homme qui rechercherait dans le sacerdoce une vie confortable, mais encore chez celui qui considérerait son métier comme déjà tout déterminé d'avance et bien précisé. L'apôtre sincère sent bien que, tout en restant parfaitement dans les règles et directives générales de l'Eglise, il devra encore se créer, se forger en grande partie sa forme personnelle d'apostolat.

Les vocations sacerdotales écloront fréquemment chez les jeunes gens engagés dans les Œuvres d'Action catholique et qui y ont déjà joué un rôle d'animateurs personnels (spécialement chez les chefs scouts).

10. Il n'est pas suffisant, pour étudier le problème qui nous occupe, de l'aborder d'un point de vue négatif, c'est-à-dire de signaler les maladresses à éviter. Il faudrait encore le traiter positivement, en découvrant les causes immédiates qui favorisent l'éclosion des vocations sacerdotales. La chose n'est pas aisée car, comme nous l'avons montré plus haut, nous nous trouvons en face d'un drame invisible, dont les acteurs apparents ne sont que secondaires.

Et pourtant, pouvons-nous nous contenter de dire que la grande ouvrière est la grâce de Dieu et considérer cette solution comme suffisante? Si la grâce travaille souvent l'âme du jeune homme par une action directe et invisible, il reste qu'elle se sert aussi de ses éducateurs et que, parmi ceux-ci, certains sont des agents plus opportuns, mieux adaptés que d'autres; n'avons-nous pas dès lors le devoir de les découvrir, ces agents, et de fournir à la grâce la meilleure collaboration humaine possible?

Une étude trop précise et trop détaillée pourrait prêter ici à discussion; contentons-nous d'une constatation qui, pour être générale, est pourtant précieuse. La voici.

L'expérience montre qu'un très grand nombre de vocations éclosent au contact de prêtres jeunes ou restés jeunes, aimables, animés de foi, d'esprit surnaturel et de dévouement.

Les Supérieurs se souviendront toujours qu'il y a une manière simpliste et peut-être paresseuse de choisir les éducateurs qui présideront à l'entretien des vocations sacerdotales; cette manière peut s'exprimer dans cette phrase bien connue: «Choisissons avant tout des hommes surnaturels et nous pourrons être tranquilles». En réalité, cette phrase élude et méconnaît un problème difficile, elle ne le résout pas.

Sans doute, on ne répétera jamais assez qu'un profond esprit surnaturel chez les éducateurs est une condition indispensable à l'entretien des vocations sacerdotales; c'est dans un climat surnaturel que celles-ci fleurissent. Mais n'oublions pas qu'à cette condition indispensable s'en ajoutent d'autres, d'une importance moindre peut-être mais réelle quand même et qu'on ne peut négliger. C'est un fait (troublant parfois) qu'il y a des éducateurs d'un esprit surnaturel authentique et qui semblent gâcher tout ce travail de l'entretien des vocations sacerdotales, parce qu'ils manquent de certaines qualités naturelles requises. Car elles sont requises, nécessaires, ces qualités naturelles. Lesquelles? Celles qui composent un caractère jeune et aimable, d'une humanité large et sereine. C'est un fait que beaucoup de vocations ont leur point de départ apparent dans une sympathie spéciale pour

un prêtre au caractère aimable et dont on découvre dans la suite l'esprit surnaturel et le dévouement.

Le P. Charmot remarque avec une grande justesse : « Les qualités naturelles, *surtout en éducation*, sont nécessaires » (5).

Non seulement ces qualités naturelles doivent exister chez les éducateurs, mais elles doivent avoir conservé toute leur fraîcheur et tout leur relief (en conséquence l'éducateur sera jeune) et elles ne peuvent pas disparaître ou être estompées sous ce qu'on pourrait appeler un style cléricale conventionnel.

Ne croyons pas que ce problème, dont nous avons parlé plus haut (p. 178), du maintien de notre physionomie humaine sous nos « convenances cléricales », se réduise à un juste choix de manières extérieures à prendre ou à éviter. Le problème est bien plus profond et bien plus grave ; il tient à la qualité et à la justesse de notre formation religieuse personnelle. N'abusons pas de cette expression : « C'est un homme à esprit surnaturel, on peut se reposer sur lui » ; ne croyons pas que l'action de cet homme sera nécessairement heureuse parce que tout son langage est continuellement émaillé « d'expressions surnaturelles », de « retours au point de vue surnaturel ».

Il faut le reconnaître, dans les milieux cléricaux ou religieux, se trouvent des personnes qui se composent (croyant bien faire) une physionomie surnaturelle, qui se forcent à un langage surnaturel de commande, langage qu'elles appliqueront jusqu'aux menus détails de la vie quotidienne. Sur les jeunes gens, l'effet en sera déplorable, surtout s'il s'y mêle du scrupule, du maniérisme pieux, de la bigoterie. Il pourra même s'y mêler parfois de « l'arrivisme » (on parle ainsi pour être bien noté par les Supérieurs).

Evidemment, on hésite toujours à critiquer un « langage surnaturel », une « physionomie surnaturelle », car ils sont l'expression de la sainteté personnelle, à condition qu'ils soient tout spontanés, nullement composés (une telle critique risque d'ailleurs souvent de décourager une bonne volonté authentique). Mais il reste que le saint authentique est devenu comme « naturellement surnaturel », et c'est là un idéal et un réel chef-d'œuvre.

On s'en convaincra en méditant cette page remarquable du P. Levie dans son ouvrage : « *Sous les yeux de l'incroyant* », p. 141 :

« On pourrait partager les catholiques, prêtres, religieux ou laïcs en trois catégories. Chez les chrétiens d'un premier groupe, le légitime effort vers le surnaturel semble avoir supprimé le sens des valeurs naturelles, l'esprit de foi semble avoir aboli la pensée personnelle et indépendante. Certes, on aura souvent à s'incliner devant la piété, l'abnégation, le dévouement de beaucoup de ces hommes ; leur vie personnelle pourra être pour plus d'une âme un signe de vérité plus convaincant ou plus entraînant que maints raisonnements ; leur conception du devoir humain n'en reste pas moins incomplète et inexacte. Que d'âmes ont souffert d'aphorismes trompeurs ou de

manières d'agir étroites, naissant naturellement de cet état d'esprit, par exemple : « la solution de la question sociale est exclusivement morale ; rendez vertueux grands et petits et le problème sera résolu » ; ou bien : « si tout le monde était bon chrétien, il n'y aurait plus de guerre, plus de conflit entre nations », comme s'il n'y avait pas, à la base des luttes de classes ou de peuples, maints facteurs humains, économiques, sociaux ou politiques, qu'un chrétien n'a pas le droit d'ignorer ou de méconnaître. Nous surtout, prêtres, veillons à ce que nos légitimes préoccupations professionnelles ne rétrécissent jamais nos horizons et ne nous amènent pas à présenter au peuple chrétien telle ou telle dévotion particulière comme le grand remède aux maux profonds dont souffre la société humaine ; considérons le monde à la lumière de la doctrine du Verbe Incarné et non par la porte entrebâillée d'une sacristie. Il n'y a rien de plus large, de plus largement humain que l'esprit du Christ.

» Chez d'autres chrétiens, au contraire, une cloison semble établie entre nature et surnaturel ; si, dans les heures de prière, ils essaient de vivre leur foi, si dans leur vie privée ils suivent la morale chrétienne, dans leur pensée, la nature a le pas sur le surnaturel. Ils peuvent être philosophes, savants, sociologues, économistes, littérateurs de valeur ; leur pensée profane reste à part de leur pensée chrétienne, ne s'unifie pas avec celle-ci en une seule pensée hiérarchisée, englobant tout le divin et tout l'humain. Nous ne sommes pas comme prêtres à l'abri de ce danger ; la vie d'un prêtre peut être parfaitement régulière et conforme à ses devoirs d'état, sans que sa pensée ait réussi à atteindre cette unité supérieure, surnaturelle à la fois et profondément humaine, que Dieu réclame de ses élus.

» D'autres enfin, par la grâce de Dieu et l'effort de leur sincérité intellectuelle, parviennent à cet équilibre supérieur d'une pensée entièrement pénétrée par la foi et restant perspicace, objective, libre dans le domaine de la raison. Ce sont ceux-là qui font progresser la pensée chrétienne dans l'Eglise. Ils ont perçu en eux-mêmes une aspiration profonde de la nature, une exigence rigoureuse de la raison, et ils l'ont saisie et exprimée en chrétiens à la lumière totale de leur foi ; c'est un Ketteler prenant conscience des exigences sociales, un Lagrange comprenant et exprimant les nécessités d'un élargissement de l'exégèse catholique, un Newman dégagant le principe du progrès du dogme, et bien d'autres encore. Ce sont ceux-là que d'instinct vont consulter les catholiques qui souffrent dans leur pensée, les incroyants qui cherchent la lumière. Pareil équilibre d'âme et de pensée suppose une lutte souvent pénible ; il est plus facile d'être de la première ou de la seconde catégorie ; mais on n'est pas ici-bas pour éviter la souffrance et rien n'est plus noble à conquérir pour un chrétien, pour un prêtre surtout, qu'une intelligence chrétienne, vraiment intelligence et vraiment chrétienne ».

Cette page doit être méditée par les éducateurs ; elle est animée

de cet esprit qui doit nous guider dans ce que nous avons appelé « le maintien de notre physionomie humaine » devant nos élèves.

On le voit, la conquête d'une intelligence chrétienne est un sommet de la vie religieuse, sommet difficile à atteindre et auquel seuls accèdent parfaitement les saints.

Poussons plus loin encore notre pensée.

Puisque cette conquête est vraiment un sommet, il faudra bien nous résigner à voir la plupart de nos éducateurs ne l'atteindre qu'imparfaitement et dès lors se répartir dans les deux premières catégories citées plus haut : la catégorie de ceux qui sont restés de physionomie plus naturelle que surnaturelle, la catégorie de ceux qui se sont composé une physionomie surnaturelle voilant plus ou moins le naturel. Sans doute, aux premiers comme aux seconds, nous demanderons instamment de faire tous leurs efforts pour approcher le plus près possible du sommet ; mais, en attendant, lesquels choisirons-nous de préférence pour être les éducateurs de nos futurs prêtres ?

On hésite à répondre, et pourtant l'expérience semble indiquer qu'à tout prendre, il faut préférer les premiers parce que, répétons-le, « surtout en éducation, les qualités naturelles sont nécessaires ».

Le jeune homme, en effet, aime tout ce qui a conservé sa spontanéité et sa fraîcheur, il se replie et se referme sur lui-même devant tout ce qui est figé et conventionnel ; il doit être éduqué dans un milieu qui lui ressemble et qui répond à ses légitimes préférences.

En tout cas, c'est un fait que les caractères dont la physionomie a été voilée par un style cléricale conventionnel « trop marqué » ont souvent accentué, de façon regrettable, les inconvénients inhérents à l'internat : un manque d'air, de franchise et de saine liberté (6).

J. SAMPAIX

Directeur du Collège Saint-Joseph
Virton.

(6) Nous achevions la rédaction de ce travail lorsque ces notes complémentaires sont arrivées à notre connaissance :

1) Texte extrait de l'enquête de l'épiscopat français sur le clergé : « L'influence de la médiocrité sur l'éclosion des vocations est à redouter, surtout dans les maisons d'éducation ecclésiastique, où les jeunes gens approchent de plus près les prêtres et sont susceptibles de recevoir des influences. Il est sûr que des jeunes gens sont plus ou moins complètement détournés du sacerdoce séculier ou du sacerdoce tout court par des professeurs qui n'ont pas une vie sacerdotale rayonnante ».

2) Dans leurs récentes directives, les autorités ecclésiastiques supérieures invitent à parler souvent du sacerdoce et de la vocation.

3) La *Revue des Communautés religieuses* (18^e année, n° 3, juillet-septembre 1946) publie les conclusions d'un rapport sur le recrutement des vocations religieuses féminines ; ce rapport a été présenté par le R. P. de Parvillez aux Journées d'études pour religieuses à Paris en juin 1946. « Le recrutement des religieuses est proportionnel : à la culture intellectuelle et religieuse donnée aux sujets ; à la souplesse et puissance d'adaptation ; à la conception vraie de l'obéissance ; au désintéressement même dans la question du recrutement ».